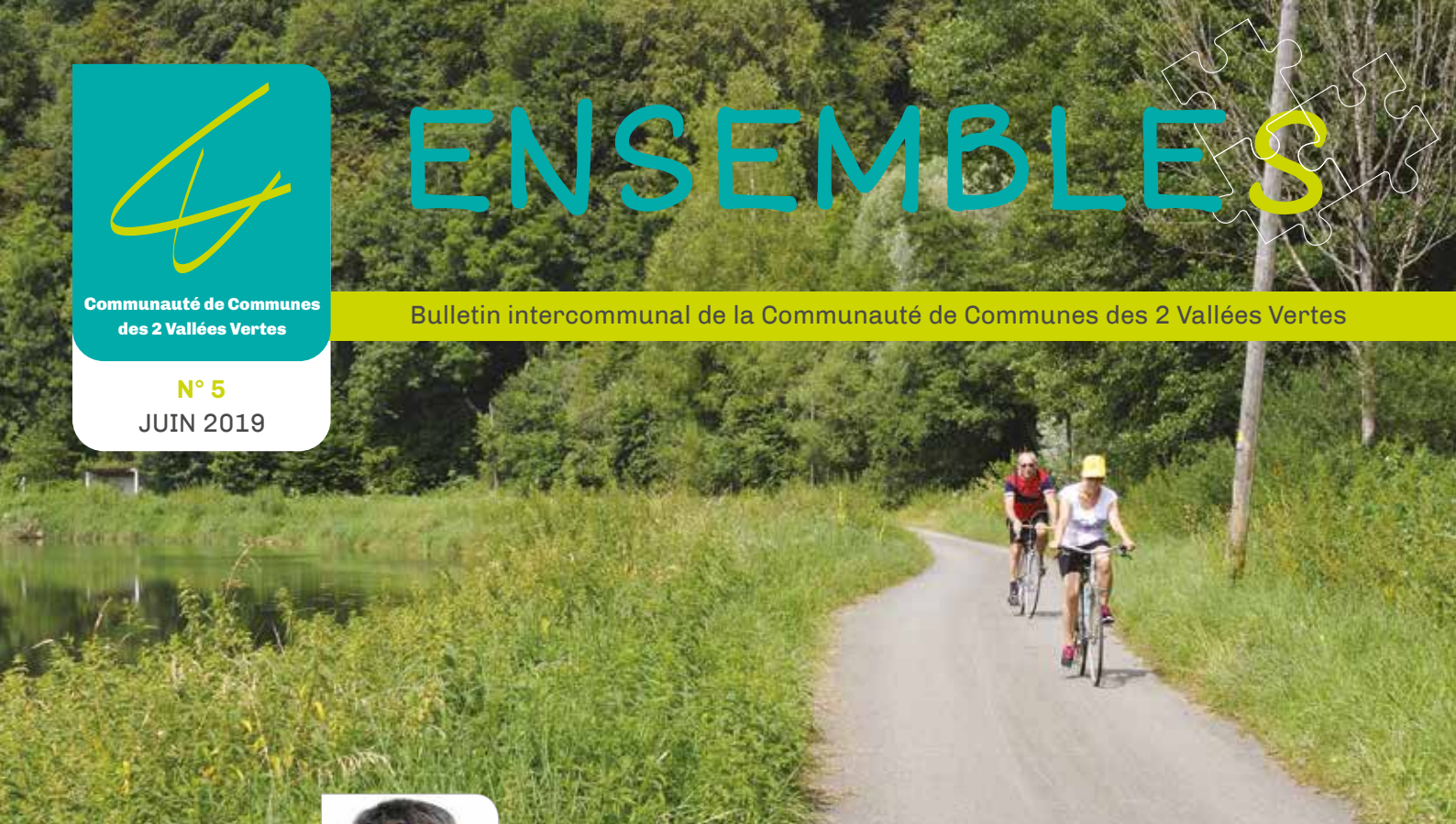




“ Édito



Bruno BEAUDREY,
Président de la CC2VV

Les mois défilent, l'hiver a laissé place au printemps qui laissera bientôt sa place à l'été. C'est un réel bonheur de voir revenir l'été, de voir l'effervescence qui s'empare de notre territoire, les touristes qui remplissent les différents hébergements du territoire et qui filent sur la vélo route, les entreprises qui s'activent dans nos rues, les agriculteurs dans les champs... **Un territoire qui bouge c'est un territoire qui vit.**

Mais l'hiver n'est pas synonyme d'hibernation. Bien au contraire, jamais notre territoire n'aura autant bougé avec la **toute première saison culturelle de la CC2VV** (*plus d'info page 11*). Je tiens à remercier au passage les agents, élus et habitants qui s'investissent dans le développement de cette offre culturelle. **Ensemble nous pouvons prouver que ruralité rime aussi avec culture.**

Pendant cette période ont été également préparés les dossiers et les projets qui verront le jour cette année.

Les travaux commenceront dans quelques semaines du côté de Rougemont pour le développement de la très attendue voie verte (*plus d'info page 12*). La voirie de la zone d'activité de Cuse-et-Adrisans a été entièrement reprise, garantissant un confort supplémentaire à tous les utilisateurs. Celle de la zone de Rang accueille une dizaine d'entreprises, représentant près de 200 emplois, sera également réaménagée dans les mois à venir. La rénovation thermique du gymnase de Pays-de-Clerval est terminée (*plus d'info page 7*) et la construction d'un équipement sportif d'ampleur à Arcey est en bonne voie, les travaux devraient débuter en 2020 pour une mise en service en 2021.

La jeunesse tient une place centrale dans le développement d'un territoire, c'est pourquoi la CC2VV travaille depuis plusieurs mois à l'**harmonisation des services rendus à la population**. Ce sera chose faite à compter de septembre 2019 : le même service au même tarif sur l'ensemble du territoire.

Depuis le 1^{er} janvier dernier, le Relais Petit Enfance, qui accueille jeunes enfants, parents et assistantes maternelles, est devenu intercommunal et intervient désormais sur l'ensemble du territoire de la CC2VV.

Je peux vous assurer que ces évolutions sont toujours réalisées dans un souci d'équité et de qualité du service pour l'ensemble des habitants.

Ces dernières semaines ont également été marquées par les nombreuses réunions de vos élus communaux et intercommunaux concernant la prise de compétence de l'eau et de l'assainissement par la CC2VV au 1^{er} janvier 2020.

Cette thématique est extrêmement importante. Nous l'avons toutes et tous remarqués l'été et l'automne dernier, la ressource en eau sera un enjeu majeur de notre vie future. Le changement climatique, le renforcement des obligations réglementaires, l'état des réseaux vieillissant, les aides publiques importantes en cas de prise de compétence sont autant de raisons qui nous imposent **une approche collective et une mutualisation des moyens** pour relever ce grand défi (*plus d'info page 5*).

Encore une fois, je veux remercier agents et élus, qui, depuis 2017 s'investissent sans compter sur ces sujets, conférant à notre territoire le dynamisme et la reconnaissance qu'il mérite.

Profitez de l'été pour redécouvrir notre beau territoire, je suis sûr que vous prendrez plaisir à découvrir un sentier de randonnée ou l'une des animations estivales proposée par la CC2VV.

Bel été à toutes et tous !



Les orientations budgétaires 2019 de la CC des 2 Vallées Vertes

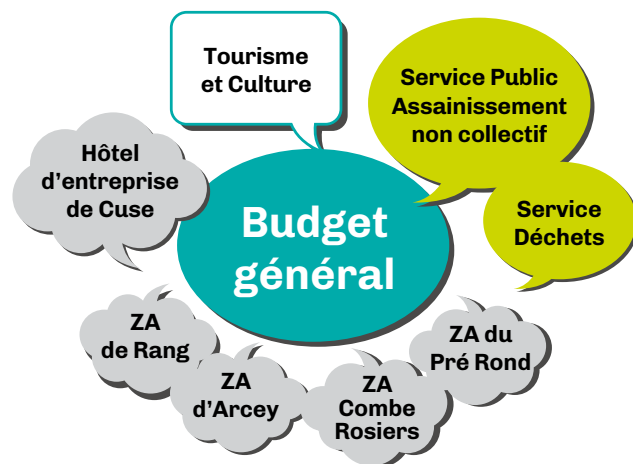
Le budget 2019 : un budget ambitieux, tourné vers l'avenir...

La CC2VV a validé le jeudi 4 avril dernier à Pays-de-Clerval, le troisième budget de son histoire.

Après deux ans de fonctionnement, le cap est donné et les grandes orientations de la collectivité pour les 5 ans à venir sont connues.

Pour fonctionner, la CC2VV est dotée d'un budget principal pour ses dépenses de fonctionnement et d'investissement générales.

En complément, la CC organise de nombreux services dans des domaines variés (économie, tourisme, environnement, déchets, etc.). Pour gérer tout cela, le budget général est donc accompagné de 8 budgets annexes indépendants.



Repères

Total des dépenses : 4 807 287 €

Charges à caractère général : 663 624 €

Charges de personnel : 1 272 123 €

Reversement fiscalité et contributions : 2 005 945 €

Autres contributions : 598 250 €

Remboursement emprunt : 111 208 €

Charges exceptionnelles : 77 423 €

Dotation aux amortissements : 48 714 €

Dépenses imprévues : 30 000 €

Total des recettes : 5 296 042 €

Produit de la fiscalité : 3 841 014 €

Dotations et subventions diverses : 1 269 708 €

Vente prestations de services : 46 200 €

Loyers perçus : 58 000 €

Remboursement personnel : 24 000 €

Excédent reporté : 1 872 644 €

Budget général :

Le budget général est composé d'une section de fonctionnement (concernant la gestion courante et régulière de la collectivité) et d'une section d'investissement (concernant les projets d'investissement nouveaux ou en cours).



Tranche mécanique pour pose de fourreaux secteur Rougemont



Installation NRO

Le fonctionnement :

Pour l'exercice 2019, les dépenses de fonctionnement prévisionnelles s'élèvent au total à 4 807 287 €.

Elles comprennent :

• **Les charges à caractère général** : il s'agit de toutes les dépenses de fonctionnement courantes (loyers, énergie, fournitures diverses, matériel, activités en direction de la jeunesse –extrascolaire et actions jeunes–, financement des écoles de musique,...)

• **Les charges de personnel** : 36 agents travaillent quotidiennement au sein de la CC2VV. les effectifs sont répartis dans les services de la manière suivante : services généraux de la CC2VV (30%), secrétariat-comptabili-

té des communes (35%), services techniques (21 %), service enfance-jeunesse (11 %) et service tourisme-culture (3%).

• **Le reversement de la fiscalité et contributions** : la CC2VV reverse 1 600 000 € de fiscalité qu'elle perçoit à ses communes membres (fiscalité professionnelle) et 405 000 € à un fonds de péréquation national (FNGIR)

• **Les autres charges et contributions** : elles sont composées de la cotisation au SMIX Très Haut Débit pour le déploiement de la fibre optique sur le territoire (175 000 €), le financement du transport à la demande TADOU (40 000 €), différentes participations à des organismes extérieurs (PETR Doubs Central, ...) et diverses subventions et aides en direction des entreprises et associations (75 000 €)

Les recettes prévisionnelles de fonctionnement, en 2019, s'élèvent à 5 296 042 €

Elles comprennent :

• La fiscalité (Taxe d'habitation, Taxe Foncière et Contribution Economique Territoriale des entreprises).

• Les dotations et subventions diverses correspondent à la dotation de fonctionnement de l'Etat (617 000€, en baisse de 5% !) et diverses compensations.

• La vente de prestations de services : participation des familles aux animations jeunesse, prestations techniques vendues aux communes,...

• Les loyers de bâtiments appartenant à la CC2VV (maison médicale de Rougemont notamment).

Et les impôts dans tout ça ???

Les élus ont fait le choix de ne pas augmenter la fiscalité.

Les taux restent inchangés depuis la création de la CC2VV :

- **Taxe d'Habitation : 5,18%**
- **Taxe Foncière Non Bâti : 7,09%**
- **Taxe Foncière Bâti : 3,96%**
- **Cotisation Foncière des Entreprises : 21,40%.**

Mais attention, la CC2VV est issue de la fusion de 3 anciennes Com. Chacune avait des taux différents au moment de la fusion. Une convergence est donc nécessaire pour atteindre ces taux (lissage sur quatre ans, de 2017 à 2021).

Durant ces quatre années, les taxes des habitants vont légèrement augmenter pour le secteur de l'ex-CCID, pendant qu'ils baisseront légèrement sur les secteurs de l'ex-CCPR et de l'ex-CCPC pour atteindre les taux indiqués ci-dessus sur l'ensemble du territoire à compter de 2021.



Plan prévisionnel d'implantation du futur gymnase d'Arcey.

... qui fait la part belle à l'investissement.

Le budget prévisionnel de fonctionnement est excédentaire (**488 000 € sur l'exercice**) et laisse entrevoir des perspectives intéressantes.

L'investissement

La CC2VV prévoit des travaux sur son patrimoine bâti et sur ses zones d'activités :

- Finalisation de la rénovation thermique du **gymnase de Pays-de-Clerval**
- Aménagement de la **voie verte** (vélo route) sur le secteur de Rougemont
- Lancement des études préalables à la construction d'un **gymnase à Arcey**
- Modification et réfection de la **voirie de la ZI de Rang**

Le Conseil Communautaire a également décidé d'inscrire 130 000€ en achat de matériel et travaux divers et 77 000€ d'études pour les futurs projets nécessitant des études préalables (siège de la CC2VV, halte nautique à Pays-de-Clerval, gymnase à Arcey, ...).

La CC2VV engagera en 2019 un peu moins de trois millions d'euros d'investissement, autant d'argent injecté dans l'économie locale.

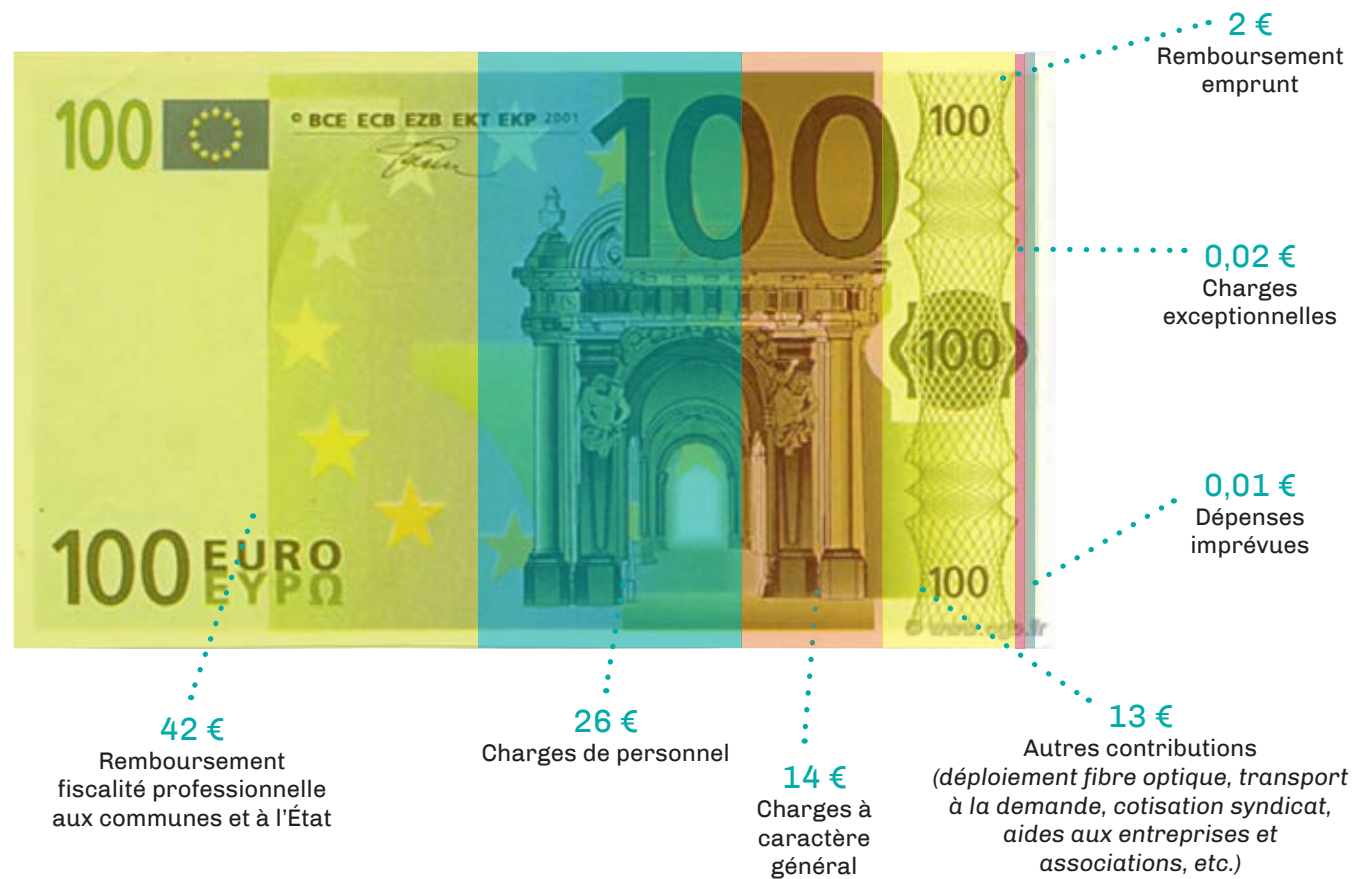
Repères

Les principaux investissements prévus en 2019

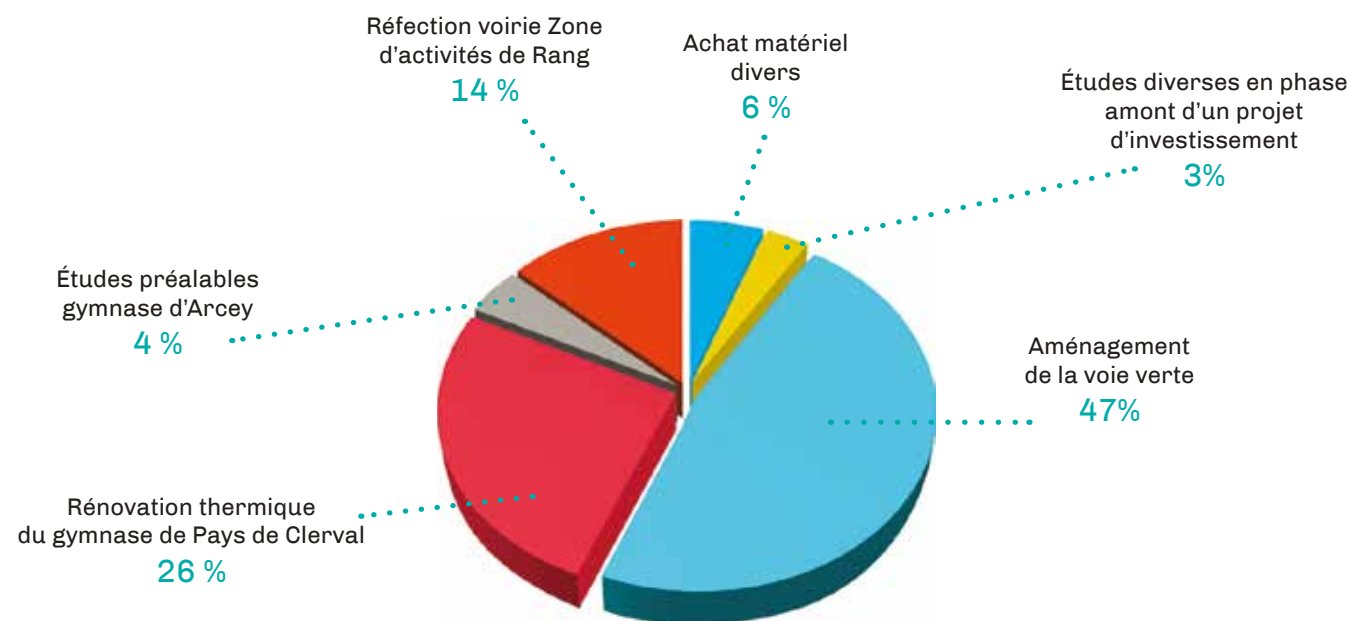
- Finalisation de la rénovation du système de chauffage et isolation complète du **gymnase de Pays-de-Clerval** : **611 000 € HT** (subventionnés à 78 %)
- Lancement du **gymnase à Arcey** : **100 000 € HT** (maîtrise d'œuvre)
- Modification et réfection de la voirie de la **ZI de Rang** : **310 000 € HT**
- Réalisation de la **voie verte sur le Pays de Rougemont** : **1 100 000 € HT** (subventionnés à 70 %)

Au total, le **budget d'investissement prévisionnel de la CC2VV s'élève à 2 818 000 € TTC pour 2019.**

Répartition des dépenses de fonctionnement 2019 pour 100 €



Répartition des investissements en 2019



Transfert des compétences eau et assainissement

Contexte législatif :

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 impose le transfert des compétences eau et assainissement aux Communauté de Communes le 1^{er} janvier 2020. La loi Ferrand-Fesneau du 3 août 2018 laisse la possibilité aux communes de repousser le transfert au 1^{er} janvier 2026 par la mise en œuvre de la minorité de blocage.

La démarche engagée par la CC2VV :

Depuis mi 2017, la CC2VV travaille sur le transfert :

• 2017 :

- Réponse à l'appel à projet de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse > Financement de l'étude de transfert à 80%
- Fin 2017 : Recrutement d'un chargé de mission eau/assainissement et d'un bureau d'études

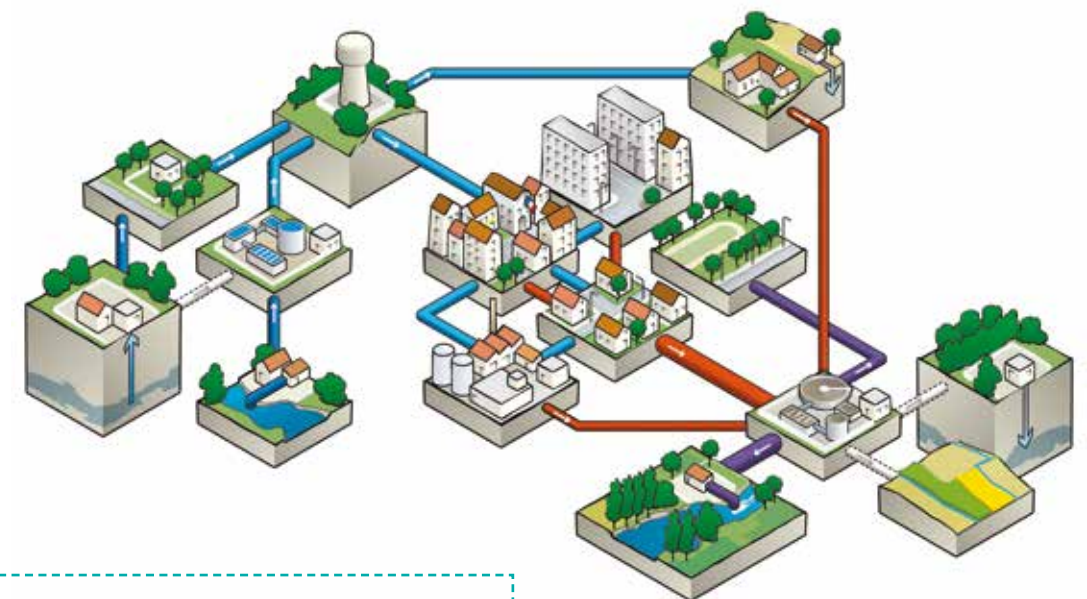
• 2018 :

- 1^{er} semestre : État des lieux, audit de l'ensemble des communes
- Décembre : Restitution du diagnostic à l'ensemble des conseils municipaux



• 2019 :

- 1^{er} semestre : Dimensionnement du service, calcul des tarifs cibles, choix des modes de gestion
- Mai : Réunions de secteur : Présentation du futur service intercommunal et des tarifs à l'ensemble des conseillers municipaux
- 2^e semestre : préparation opérationnelle du transfert



Le service eau potable en chiffres :

- 7 900 abonnés
- Environ 1 million de m³ facturés
- 300 km de réseaux
- 13 puits, 14 captages de sources
- 22 stations de pompages
- 10 stations de suppression/reprise
- 56 réservoirs

Le service assainissement en chiffres :

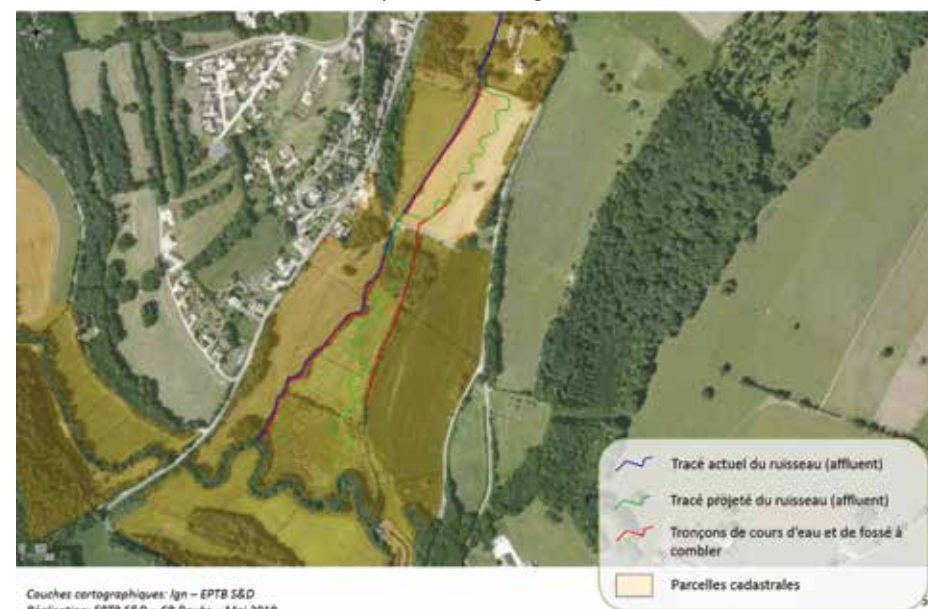
- 5 700 abonnés
- 522 000 m³ facturés
- 140 km de réseaux
- 35 stations d'épuration
soit 14 000 équivalents habitants
- 24 postes de relevage
- 55 déversoirs

Les projets menés dans le cadre de la compétence GEMAPI

Sur le bassin versant du Doubs, avec l'EPTB (Établissement Public Territorial de Bassin) Saône Doubs :

3 ruisseaux du territoire de la CC2VV sont inscrits dans le contrat de rivière au titre de l'Axe 1 : **Préserver et restaurer les fonctionnalités écologiques et morphologiques des milieux aquatiques.**

Affluent du ruisseau de Soye sur la tête de bassin versant :
Esquisse d'aménagement



Actions visant à limiter l'impact de l'A36 sur le ruisseau de Blussans :

Le projet avait déjà été engagé par la commune avant la prise de compétence GEMAPI par l'intercommunalité.

État d'avancement :
Étude APRR (traitement/confinement eaux de ruissellement) en cours et étude qualité des eaux en cours.

Dans un premier temps, aménagements pour diminuer les débits de pointe et limiter les apports en éléments polluants en provenance de la chaussée de l'autoroute. Ensuite, études pour la restauration morphologique du ruisseau.

Programme d'actions pour la restauration du ruisseau de Mancenans :

État d'avancement :
En attente du rendu de l'étude de la fédération de pêche sur la qualité morphologique et habitationnelle du ruisseau.

Définition d'un programme d'actions sur le bassin versant du ruisseau et précision d'un premier tronçon à aménager.



Programme de restauration morphologique du ruisseau de Soye :

État d'avancement :
Concertation et étude de faisabilité en cours

3 Secteurs identifiés prioritaires :
• Affluent issu de la commune de Soye (800ml) : projet de reméandrement ;
• Tronçon en amont du Moulin d'Aillon (1500ml) : Reprofilage du lit mineur et effacement de seuil ;
• Traversée de Pompière-sur-Doubs jusqu'à la confluence du Doubs (500ml) : Diversification du lit mineur ;

Sur le bassin versant de l'Ognon, avec le SMAMBVO (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Moyenne et Basse Vallée de l'Ognon) :

Un programme de restauration du Crenu est défini et a été décliné en programme de travaux par tronçons homogènes numérotés de 1 à 11.

Objectifs : **Restaurer l'habitat aquatique, améliorer la qualité des boisements riverains, valoriser le cours d'eau et préserver les zones humides.**

En 2019, travaux sur les tronçons 3 et 4 – Secteur de Rognon : Aménagement du lit mineur (amas de blocs, création de petits seuils...), Plantation d'une ripisylve adaptée, rechargement du lit, protection des berges contre l'érosion.

Une réunion publique de présentation du projet est programmée le 25 juin 2019.

En 2019 également, études préliminaires et dépôt des dossiers loi sur l'eau (DLE) et de déclaration d'intérêt général (DIG) pour les tronçons du secteur d'Avilley.



Gymnase de Pays-de-Clerval

Une enveloppe performante pour accueillir les sportifs !

Ça y est, les travaux de rénovation thermique du gymnase de Pays de Clerval sont terminés ! Merci à tous de votre patience.

Ces résultats sont le fruit de
600 000€ d'investissement
pour 7 mois de travaux.

Amis sportifs, vous qui aimez bien comparer vos performances, voici celles du gymnase : →

Merci à nos sponsors !



MENSURATIONS

FICHE SPORTIVE GYMNASSE PAYS-DE CLERVAL

• Surface : 1 700 m²
• Volume : 12 400 m³
• Énergie : Chaudière à granulés 70 kW

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX

• Conso totale :
190 kWh/m²
• 25 kg éq. CO₂/m²/an

NOUVELLE TENUE

• 565 m² d'isolation intérieure bois
• 370 m² d'isolation thermique extérieure
• 710 m² de rénovation de bardage
• 200 m² de panneaux rayonnants

Toujours plus de services pour les habitants du territoire

ENFANCE-JEUNESSE

Des permanences juridiques en faveur des droits des femmes et des familles



Cette association assure les activités d'information juridique et soutient l'accès aux droits des femmes et des familles.

Les missions de l'association sont :

- Faire connaître ses droits pour les faire valoir ;
- Promouvoir une co-parentalité responsable et partagée ;
- Lutter contre les violences faites aux femmes ;
- Lutter contre les comportements sexistes par l'éducation ;
- Proposer des formations aux professionnel·le·s des secteurs public, privé et associatif, aux élu·e·s et bénévoles se sentant concerné·e·s par ces enjeux.

Une permanence a lieu sur le territoire de la CC2VV à L'Isle-sur-le-Doubs :

Le 4^e mardi matin du mois
Prise de rendez-vous au 03 81 25 66 69
(Une permanence téléphonique est également assurée au siège tous les mercredis matins).

Adresse du siège :
IDEFF25, 14 rue Violet,
Espace Simone de Beauvoir,
25000 Besançon
Tél. : 03 81 25 66 69

MSAP Objectif emploi : toujours là pour moi



L'association Maison de Service Au Public - Objectif emploi poursuit son précieux travail sur notre territoire. Pour rappel MSAP - Objectif emploi, c'est un guichet unique pour vous aider dans vos démarches de recherche d'emploi mais aussi dans vos autres démarches administratives : impôts, RSA, CAF, Sécurité Sociale, URSAF, Maison du Handicap, retraites, ...

Horaires permanences :

Rougemont, Hôtel d'entreprise, zone d'activités du Pré Rond, 25680 Cuse-et-Adrisans
06.24.77.25.42 - 03.81.86.02.63
Mail : rougemont@msapobjectifemploi.org
Lundi à vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30.

Pays-de-Clerval, à la Mairie
06.23.78.59.36 - 03.81.86.02.63
Mail : bouclansclerval@msapobjectifemploi.org
Lundi 9h-12h30 et 13h30-17h30 ;
Mardi 9h-12h30 et 14h-17h ;
Mercredi 9h-12h30 (par téléphone uniquement).

L'Isle-sur-le-Doubs, Maison des associations, rue de la Velle (en face de l'église) - 06.88.97.09.04 - 03.81.86.02.63
Mail : lislesurledoubs@msapobjectifemploi.org
Lundi 8h45-12h30 et 13h-17h ;
Mardi 8h45-12h30 et 13h-17h ;
Mercredi 8h45-13h30 (par téléphone uniquement) ;
Jeudi 8h45-12h30 et 13h-17h ;
Vend. 8h45-12h30 et 13h-16h15

Visitez le site internet et la page Facebook de l'association et découvrez les dernières offres d'emploi :

www.msapobjectifemploi.org

MSAPObjectifemploi

Poursuite de l'accompagnement par l'ADIL du Doubs



Vous voulez plus de confort ? Vous souhaitez réduire vos factures de chauffage ? Vous souhaitez vous inscrire dans la démarche de la transition écologique ?

La CC2VV, en partenariat avec le PETR du Doubs Central et l'ADIL du Doubs, poursuit l'accompagnement des habitants pour la rénovation de leur logement. L'ADIL du Doubs (Agence Départementale d'Information sur le Logement) propose gratuitement aux habitants du Doubs central un conseil personnalisé et un accompagnement dans le montage des dossiers d'aides à la rénovation.

Comment ça marche ? Vous devez d'abord prendre contact avec l'ADIL du Doubs au 03.81.61.92.41. Un conseiller vous proposera ensuite un rendez-vous afin d'étudier votre dossier et de vous aider dans vos démarches.

Prochaines permanences (sur rendez-vous uniquement) :

- **Lundi 8 juillet** (matin) à Pays de Clerval (siège de la CC2VV)
- **Lundi 12 août** (matin) à L'Isle-sur-le-Doubs (en mairie)
- **Lundi 9 septembre** (matin) à Rougemont (CC2VV - Pôle de Proximité)
- **Lundi 14 octobre** (matin) à Arcey (en mairie)
- **Lundi 18 novembre** (matin) à Pays de Clerval (siège de la CC2VV)
- **Lundi 9 décembre** (matin) à L'Isle-sur-le-Doubs (en mairie).

Plus d'info : www.adil25.org

Service enfance-jeunesse, les actus

Le Relais Petite Enfance est le lieu incontournable pour les assistantes maternelles et les parents.

Depuis le début de l'année le Relais Petite Enfance de la CC2VV a mené plusieurs actions en direction des jeunes enfants et des assistantes maternelles du territoire, notamment :

- Formation d'un groupe de 6 assistantes maternelles durant 5 samedis (en plus de leur temps de travail de la semaine) soit 35h, sur l'apprentissage de la Langue des Signes Française ;
- Fête de la chandeleur, avec une dégustation de crêpes fabriquées par les enfants au Relais Petite Enfance ;
- Matinée carnaval à Arcey avec la participation d'une cinquantaine d'enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles ;
- Spectacle musical proposé par la compagnie Tralalère, suivi d'un goûter et d'une séance photo "spécial carnaval" (30 enfants).
- Conférence sur les émotions le 23 mai à L'Isle-sur-le-Doubs avec une vingtaine de participants.



Spectacle musical de la compagnie Tralalère, suivi d'un goûter et d'une séance photo "spécial carnaval"

Vous êtes titulaire du BAFA ? D'un CAP Petite Enfance ?

Les centres de loisirs (FRANCAS) de L'Isle-sur-le-Doubs et Arcey recrutent !

RH Francas du Doubs



Les jeunes colorent le territoire !

Les jeunes du territoire savent se débiter pour leur projet ! Pour preuve le succès de la première Color Family du territoire en mai dernier. Le projet se voulait fédérateur, familial et accessible à tous. Plus de 200 personnes, amis, familles, jeunes et moins jeunes, à pieds, à vélos, en trottinettes ont parcouru les rues de L'Isle-sur-le-Doubs arborant de belles couleurs sentant bon le printemps.

L'ensemble des bénéfices de la Color Family est reversé à l'association des jeunes du territoire, Le Club du 1^{er} âge. L'argent collecté servira à l'organisation de sorties et d'animations. Les jeunes et leurs animateurs préparaient ce projet depuis plusieurs mois, la réussite de cette journée leur a offert une belle récompense.



Les activités de l'été en centres de loisirs ou avec les animateurs ados

Secteur L'Isle-sur-le-Doubs et Arcey-Désandans :
Pour les 11 ans et + : **Aude GILG**
CC2VV, Pôle de proximité de L'Isle-sur-le-Doubs - 1 Quai du canal
25250 L'Isle-sur-le-Doubs.
aude.gilg@cc2vv.fr - 03.81.92.82.63 ou 06.88.41.18.50

Secteur L'Isle-sur-le-Doubs : Pour les 3-11 ans : Francas L'Isle-sur-le-Doubs - **Noémie BAKALEC** - Place François Mitterrand 25250 L'Isle-sur-le-Doubs
francas@islesurledoubs.fr
07.86.77.71.44

Secteur Arcey-Désandans : Pour les 3-11 ans : Francas Les Petits Mômes **Corinne MAGNIN** - rue Latron 25750 Arcey
lespetitsmomes.arcey@orange.fr
03.81.93.59.01

Secteur Pays de Rougemont :
Pour les 3-11 ans et 11 ans et + : **Miguel BUENO-COSANO** - CC2VV, Pôle de proximité de Rougemont
11 bis route de Gouhelans
25680 Rougemont
miguel.bueno-cosano@cc2vv.fr - 03.81.86.92.90 ou 06.99.92.92.90

Secteur Pays de Clerval : Pour les 11 ans et + : **Emilie BRUCHON**
CC2VV, 11 rue de la Fontaine 25340 Pays de Clerval
emilie.bruchon@cc2vv.fr
03.81.97.85.10 ou 06.32.35.86.42

Pour les 3-11 ans :
Familles rurales La tour d'Alix **Céline POSTIF** - 2 bis route de Soye
25340 Pays de Clerval
al.tourdali@famillesrurales.org
03.81.91.74.46

Le développement économique, au cœur de la politique de la CC2VV

ÉCONOMIE

Dans un objectif affirmé de proximité avec les acteurs économiques locaux, la CC2VV vient de recruter **Rémy POKORNY** comme chargé de mission développement économique.

Il est en charge de l'animation du tissu commercial et artisanal local, notamment dans le cadre des projets de redynamisation des bourgs-centres. Il a également comme mission l'accompagnement des entreprises et des porteurs de projets dans leurs différents projets, en relation avec les différents partenaires de l'intercommunalité intervenant sur le territoire. Par ailleurs, le portrait de territoire qu'il aura à réaliser permettra d'avoir une connaissance fine et actualisée du territoire de la CC2VV et permettra la mise en œuvre d'un programme d'actions adapté avec les acteurs économiques.

Des réunions d'infos pour les entreprises :

Dans le but de répondre aux questions que se posent les entreprises locales et suite aux réunions d'infos entreprises, en partenariat avec la CMAI, qui ont eu lieu fin 2018 et début 2019 (plusieurs thèmes ont déjà été abordés : marchés publics, aides à la rénovation thermique pour les artisans du bâtiment...), de nouvelles seront organisées prochainement sur les thématiques du recrutement et du management. Si vous souhaitez que soit abordé un thème particulier ou si avez des besoins de réunions d'information sur un sujet spécifique, n'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

Des terrains et des locaux disponibles pour vous accueillir :

La Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes vous propose des terrains viabilisés pour y développer votre projet sur les zones d'activités de L'Isle-sur-le-Doubs et de Cuse-et-Adrisans. Des parcelles peuvent être découpées à la carte, en fonction de vos besoins, à des tarifs avantageux. Sur la zone du Pré Rond, à Cuse-et-Adrisans (à proximité directe de Rougemont) des locaux sont disponibles à la location. Au sein de l'hôtel d'entreprises, vous trouverez des bureaux (d'une surface de 35 m²) et des ateliers (d'une surface de 130 m²) à aménager comme vous le souhaitez. Loués à tarif adapté, ils sont idéals pour lancer votre activité.

Des aides directes aux entreprises :

L'an dernier, pour la première année de mise en place de son règlement d'intervention sur l'immobilier d'entreprises, la CC2VV a aidé 5 entreprises du territoire dans leurs projets immobiliers. Le dispositif, renouvelé pour cette année, permet toujours aux entreprises ayant un projet de construction, d'acquisition ou d'extension de bâtiments de bénéficier, sous conditions, d'une subvention pouvant aller jusqu'à 5 000 €. Subvention qui permettra, dans le cas où le projet est éligible, de déclencher une aide de la Région pouvant atteindre 100 000 €. De plus, des exonérations fiscales sont possibles lors de l'installation dans le cadre du dispositif de Zone de Revitalisation Rurale (ZRR).

Pour tout renseignement :

 **Rémy POKORNY,**
Chargé de développement
économique
Tél. : 03 81 97 89 90
Mail : remy.pokorny@cc2vv.fr



Quoi de neuf sur la gestion des déchets ?

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le SICTOM de Villersexel assure la collecte des déchets sur tout le territoire de la CC2VV. Petit rappel sur les bonnes pratiques :

- COLLECTE -

SICTOM de Villersexel
03 84 20 37 10 - sictomvillersexel@gmail.com

• Problème de collecte • Problème sur mon bac
• Je déménage, j'emménage • Consignes de tri

- FACTURATION -

CC2VV
03 81 97 84 68 - contact-dechets@cc2vv.fr
www.cc2vv.fr

• Achat de composteur (Bois ou plastique 400L - 25€)
• Question sur la facturation du service
• Consignes de tri

- TRAITEMENT -

SYTEVOM
03 84 76 93 00 - contact@sytevom.org
www.sytevom.org

• Horaires de déchetterie
• Déchets acceptés
• Conteneurs à verre qui débordent • Consignes de tri



Attention, des contrôles inopinés sont réalisés sur les bacs de tri.

Si vous trouvez votre bac scotché, et non collecté, c'est qu'il y a une erreur de tri. La plus fréquente : les différentes matières sont imbriquées ou en sac.

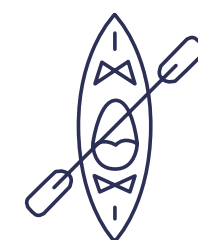


Tout l'été : descentes en canoë ou paddle sur le Doubs !



TOURISME

Atelier vannerie à la Forge de Montagney



Les 2 Vallées Vertes : territoire d'animations !



Depuis maintenant 4 années, chaque été, les animateurs touristiques vous proposent un **panel varié d'animations pour vous divertir** : ateliers culinaires, artistiques ou manuels, visites chez nos producteurs et créateurs locaux, découverte des sites phares de notre territoire (forge de Montagney, Château de Montby, ENS des Roches de Nans, Musée de la Mémoire et de la paix, Musée de paléontologie et des minéraux), animations en lien avec l'histoire locale, balades découverte des communes membres...

Cet été encore, un **programme complet d'animation** verra le jour début juillet jusqu'à fin août avec **quelques nouveautés** : **descentes en canoë sur le Doubs** de L'Isle-sur-le-Doubs à Pays-de-Clerval, **ateliers autour du développement personnel** (yoga du rire, méditation)...

La richesse paysagère, patrimoniale, architecturale et humaine de notre territoire est parfaitement mise en valeur au travers de nos animations. Connaître son territoire, c'est savoir le faire découvrir et aimer aux autres. Un atout pour son développement.

Notre Communauté de Communes a également fait le choix de hisser haut les couleurs de la culture : notre collectivité possède désormais **une vraie saison culturelle**. De septembre à juin, onze spectacles vous ont été proposés aux quatre coins du territoire. La diversité des spectacles proposés, théâtre, conte, récital de piano, gospel, concert de rock a permis à chacun d'apprivoiser cette nouvelle offre culturelle. Il faut désormais s'en emparer, la culture est une histoire de sensibilité, le développement d'une offre culturelle est propre à chaque territoire, la culture ne peut se construire qu'avec vous.



Nous attendons vos retours, vos suggestions, vos idées.

Pour tout renseignement supplémentaire :

 **Sophie CASSARD,**
Directrice du Pôle Développement Territorial,
Économique et Touristique
Tél. : 03.81.97.89.96
Mail : sophie.cassard@cc2vv.fr

Suite au succès rencontré par cette première saison, la deuxième saison culturelle de la CC2VV est déjà bouclée. Avec quelques évolutions, la saison culturelle souhaite mettre en valeur **une autre richesse de notre territoire : la jeunesse**. Plusieurs spectacles traiteront du harcèlement scolaire, des relations enfants/ados et parents, de la place des jeunes dans notre société. La saison culturelle entrera également dans le cadre du dispositif du **bicentenaire de la naissance de Gustave Courbet porté par le Département du Doubs**. Plusieurs spectacles vous permettront de redécouvrir cet enfant du pays, amoureux de la nature et libre penseur.



Un programme regroupant les animations estivales et la saison culturelle 2019-2020 sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire très prochainement.

Pour vous tenir informé des prochaines animations

Visitez nos sites
www.cc2vv.fr ou www.ot-2valleesvertes.fr
ou suivez nous sur Facebook.



Un nouveau service pour les touristes et les habitants :

TOURISME

La location de vélo à assistance électrique

Le territoire des 2 Vallées Vertes va faire le plein de nouveautés pour la saison touristique estivale qui débute. La Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes propose tout d'abord un nouveau service dans l'air du temps : la location de vélos et de Vélos à Assistance Électrique (VAE). Les VAE sont disponibles à l'Office de Tourisme à Rougemont et au Bureau d'Informations Touristiques à L'Isle-sur-le-Doubs.

Le tourisme, comme notre époque, évolue rapidement. Les touristes fuient désormais les destinations « à la mode », véritables usines à touristes. La conjoncture internationale est également profitable pour nous, les français sont de plus en plus nombreux à passer leurs vacances en France.

Nous assistons à un réel engouement pour les destinations dites « naturelles ». Notre territoire, avec ses 2 Vallées Vertes, vallée du Doubs et Vallée de l'Ognon, possède des atouts indéniables pour séduire cette nouvelle population touristique en recherche de verdure, de calme et de territoire préservé.

La location de vélo électriques, permettra à tous, touristes et habitants de découvrir ou redécouvrir notre territoire à petit prix (voir la grille tarifaire ci-contre) et ainsi de le valoriser.

Au départ de Rougemont ou L'Isle-sur-le-Doubs, prenez quelques heures pour visiter les sites phares des 2 Vallées Vertes : Espace Naturel des Roches de Nans, Forge de Montagney, Château de Montby, Musée de la Mémoire et de la Paix, Musée de géologie et des minéraux...

Vous pourrez aussi vous rendre à **Besançon ou à Montbéliard via l'eurovélo route 6** (Nantes-Budapest) ; avec les vélos à assistance électrique, les distances et l'effort s'effacent !

Ces vélos ont bénéficié d'un financement d'environ 70% dans le cadre du programme TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte) en partenariat avec le PETR du Doubs central.



L'Office de tourisme intercommunal à Rougemont



	1/2 journée	Journée	Week-end	Semaine
VAE (Vélos à Assistance Électrique)	15 €	20 €	35 €	60 €
VTT Adulte	10 €	15 €	25 €	40 €
VTT Enfant	5 €	10 €	15 €	30 €
Porte-bébé	2 €	3 €	4 €	10 €

La Voie Verte sur le secteur de Rougemont : ça va démarrer !

Les travaux concernant le développement de la voie verte du côté de Rougemont vont démarrer à la rentrée. Le projet, qui vise à réaliser 10 km de voie cyclable entre Montagney-Servigney et Bonnal, en passant par Rougemont, permettra le maillage de notre territoire en liaison douce. En effet, le projet rejoindra la voie verte déjà développée par la Communauté de Communes du Pays de Villersexel et la Communauté de Communes du Pays de Lure. La Communauté de Communes de Montbozon travaille également à une extension. À terme, le projet permettra de relier deux sites Unesco de notre région : la Citadelle de Besançon et la Chapelle de Ronchamp, tout en connectant plusieurs voies vertes déjà existantes : l'eurovélo route 6 (Nantes-Budapest), la Franco vélo Suisse (direction Belfort-Bâle), le Chemin vert (Vesoul-Loulans-Verchamp)...

Le réseau sera ainsi développé à l'échelle de plusieurs départements et profitable à tous, habitants et touristes.

La mise en service de la voie verte entre Montagney-Servigney et Bonnal est prévue pour le printemps 2020.

Édition : Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes - 11 rue de la Fontaine 25340 Pays-de-Clerval

Comité de rédaction : CC2VV - Crédits photos : CC2VV, Thierry BONDUELLE, Tout un programme, Passion'photo' Anna BOUCARD

Conception et réalisation : Aurélie Épenoy - Impression : Simon Graphic 8500 ex. - Distribution : par nos soins

